



Communiqué de presse

80/22

Montreuil, le 22 septembre 2022.

Encore une belle victoire de la CGT !!!

Les aides-soignantes et auxiliaires puéricultrices de la maternité de la clinique Boyé à Montauban (82) réunies en assemblée générale le vendredi 9 septembre 2022 avaient décidé d'entamer un mouvement de grève.

Au cours de cette lutte exemplaire, les salarié.e.s grévistes avec l'appui de la CGT se sont exprimé.e.s autour de légitimes revendications répondant aux besoins de l'ensemble des salarié.e.s de la clinique sur les salaires et les conditions de travail pour travailler et vivre dignement.

Sous cette pression, la direction de la clinique, au bout de 13 jours de grève, a finalement plié : 130 € bruts de prime mensuelle, 240 € de prime annuelle sous conditions et un temps d'habillage de 36 heures par an pour tou.te.s.

Pour finir, cela représente une augmentation de revenus entre 6 et 8 % sur la fiche de paie et une compensation du temps d'habillage, des avancées arrachées aux profits de cet établissement privé lucratif pour satisfaire aux besoins de tou.te.s les salarié.e.s de la clinique.

C'est ensemble et avec force de détermination que ce juste combat a été gagné, alors même que depuis des mois les négociations salariales dans le cadre du « dialogue social » étaient bloquées. Encore une belle victoire de la CGT.

Ensemble, organisé.e.s et déterminé.e.s, tout est possible !!!